

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Pyrenées
Catalanes**



Rapport d'Activité 2021



Accusé de réception en préfecture
066-246600464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
Date de réception préfecture : 25/07/2023

www.pyrenees-catalanes.net



Accusé de réception en préfecture
 066-246600464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
 Date de réception préfecture : 25/07/2023



LE MOT DU PRÉSIDENT



Vous avez entre vos mains le premier rapport annuel de la communauté de communes Pyrénées Catalanes, symbole de notre volonté de plus de transparences sur les actions et le fonctionnement de notre collectivité.

Nous avons été élus le 13 Juillet 2020, et à la suite d'un état des lieux de notre collectivité et notamment de sa gestion, nous avons décidé de rendre la communauté de communes plus performante, plus accessible, plus conviviale. Pour ce faire nous avons mis en place des pôles regroupant compétences et techniciens par thème sous le contrôle de commissions d'élus.

La communauté de communes Pyrénées Catalanes c'est plus de 100 emplois au service des habitants et des visiteurs de notre territoire, dans des domaines variés comme : l'environnement, les déchets, les forêts et l'agriculture, les maisons de santé, la culture et le patrimoine.

La communauté gère également des sites touristiques comme la station de ski nordique, les refuges, plus de 1000 km de chemins de randonnées pédestre et VTT mais également l'accueil touristique autour du lac de Matemale ainsi que du complexe sportif situé à proximité.

Nous poursuivons notre travail pour un meilleur accueil des familles grâce à la création du pôle enfance Capcir-Garrotxes, mais aussi par la création d'un campus connecté à Font-Romeu, afin de proposer à nos jeunes des études post bac .

Conscients de la nécessaire diversification de l'économie de notre territoire, nous travaillons sur des projets de développement économique : atelier de découpe à Matemale, Zones d'Activités Economiques, réhabilitation exemplaire du refuge des Bouillouses.

Notre volonté est celle de toujours travailler dans l'intérêt communautaire, avec la sagesse des paysages qui composent notre cadre de vie quotidien, avec l'envie de gagner tout comme ces athlètes qui viennent préparer leurs échéances chez nous, et avec la convivialité des habitants de ce territoire.

C'est un esprit ouvert et à l'écoute de vos besoins qui anime notre collectivité.

Pierre BATAILLE

Président de la Communauté de Communes
Pyrénées Catalanes.

Accusé de réception en préfecture
066-245600464-20230724-CC CC 2023205-17-DE
Date de réception en préfecture : 26/07/2023



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT · p.3

I. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE · p.5

II. LES MISSIONS ET COMPÉTENCES

2a. Les compétences obligatoires · p.6

2b. Les compétences optionnelles · p.7

2c. Les compétences facultatives · p.8

III. GOUVERNANCES

3a. Le conseil communautaire · p.9

3b. Les commissions · p.9

3c. Les pôles · p.10

3d. L'organisation par services et par catégories · p.10

IV. LE BUDGET · p.12

V. LE PÔLE ENFANCE, JEUNESSE, SANTÉ ET SOCIAL

5a. La petite enfance · p.14

5b. L'enfance · p.14

5c. La jeunesse · p.14

5d. Le social · p.15

5e. La santé · p.16

5f. Le campus connecté · p.17

5g. Le pôle enfance Capcir-Garrotxes primé ! · p.17

5h. Les projets pour 2021 et 2022 · p.17

VI. LE PÔLE ENVIRONNEMENT-INFRASTRUCTURES-BÂTIMENTS

6a. Le logiciel GMAO · p.19

6b. Plan d'aménagement des forêts contre l'incendie (PAFI) · p.19

6c. La compétence GEMAPI pour le bassin versant du Sègre · p.20

6d. L'opération « Bien dans notre Têt » · p.20

VII. LE PÔLE TOURISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

7a. Le nouveau refuge des Bouillouses · p.21

7b. L'atelier de découpe de viandes · p.21

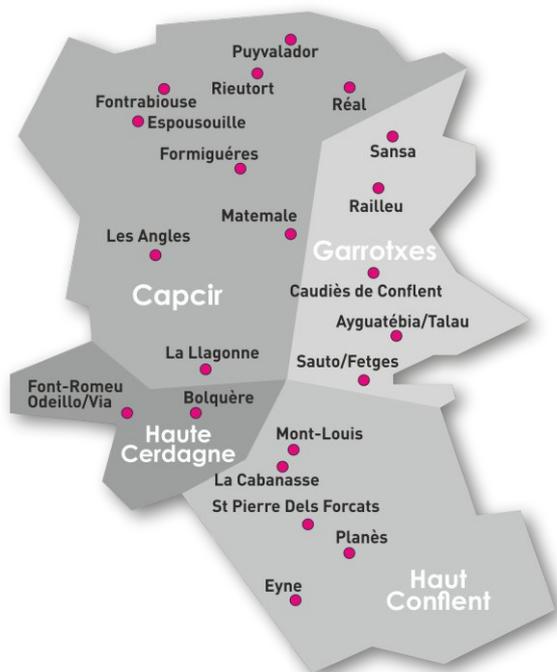
7c. Les médiathèques · p.22

7d. Le complexe sportif · p.22

7e. La zone d'activités du lac de Matemale · p.23



1 . PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET DE SON TERRITOIRE



L'ensemble du territoire se situe au cœur des **Pyrénées Catalanes** et se définit par un caractère montagneux et rural qui attire de plus en plus d'habitants en quête de nature et d'espace, notamment suite à la pandémie de COVID 19.

En résumé, la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes se compose de **19 communes** du Capcir, du Haut-Conflent, de la Haute Cerdagne et des Garrotxes.

Cela représente, sur une superficie de **35 000 hectares** à 1 680m d'altitude, **5 953 habitants** permanents, 20 750 habitants DGF (permanents + 1 habitant par résidence secondaire), 65 000 lits touristiques, 5 stations de ski sur 6 communes, 2 stations de ski de fond et activités nordiques, 3 469 emplois (source INSEE 2011) et **7 écoles**.



Accusé de réception en préfecture
066-246600464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
Date de réception préfecture : 25/07/2023



2 . LES MISSIONS ET COMPÉTENCES

En tout et pour tout, notre communauté de communes est compétente sur 13 domaines.

En 2021, les missions et compétences de la collectivité sont nombreuses et variées et se déclinent en compétences obligatoires, optionnelles et facultatives :

2a. LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

► Aménagement de développement économique

Le libellé des compétences de développement économique des communautés comporte 4 domaines d'intervention :

- La maîtrise d'ouvrage des zones d'activité économique ;
- Les actions de développement économique dans le respect du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) ;
- La politique locale du commerce et les actions de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- La promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme intercommunaux ;

► Aménagement de l'espace communautaire

L'aménagement de l'espace vise l'organisation d'ensemble, le fonctionnement global d'un territoire, où s'imbriquent différents lieux de vie, supportés par un élément fondamental : le sol, c'est-à-dire la ressource foncière, dont il s'agit notamment de rationaliser les usages.

Il s'agit de proposer aux habitants des villes et des bourgs un cadre de vie de qualité et un territoire fonctionnel répondant à leurs besoins principaux et respectant les règles – en particulier d'urbanisme – qui s'imposent.

► GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

La GEMAPI recouvre les actions suivantes, qui correspondent aux items 1°, 2°, 5°, 8° de l'article L211-7 du code de l'environnement :

- L'aménagement des bassins versants ;
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau ;
- La défense contre les inondations et contre la mer ;
- La protection et la restauration des zones humides, écosystèmes aquatiques et formations boisées riveraines.

► Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

La communauté de communes Pyrénées catalanes a en charge la compétence "ordures ménagères" sur son territoire.

Ce service est financé par la Taxe d'enlèvement Ordures Ménagère, et par les professionnels utilisant ses services.

La compétence regroupe :

- la mise en place et la gestion des points de collectes,
- la collecte des ordures ménagères,
- la gestion des deux déchèteries du territoire et la communication,
- les actions pédagogiques...



2b. LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

► Protection et mise en valeur de l'environnement

En lien étroit avec la compétence « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés », cette compétence recouvre les actions en faveur de l'environnement et des comportements éco-citoyens notamment grâce au Plan Local de Prévention des Déchets. Toutes les actions de cette compétence s'inscrivent dans une politique engagée qui a pour objectif d'offrir aux habitants un art de vivre fondé sur la qualité du cadre de vie et le développement durable.

Sont également déclarés d'intérêt communautaire :

- Aménagement de la forêt et gestion des flux en forêt patrimoniale pour réduire l'impact environnement ;
- Entretien des pistes de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) pour un enjeu de protection de la forêt contre les incendies afin de permettre le passage des véhicules de pompiers ;
- Entretien et mise en valeur de la ripisylve et des milieux aquatiques en lien avec les préconisations des Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE), Contrat rivière.

► Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- Les équipements culturels et sportifs existants déclarés d'intérêt communautaire telle que le Complexe Sportif Intercommunale de Matemale ;
- Tout nouvel équipement d'une superficie supérieure à 200m² et dont la fréquentation attendue comprend plus de 50% d'utilisateurs extérieurs à sa commune d'implantation ;
- Les médiathèques ;
- Mise en réseau des médiathèques et des bibliothèques ;
- Les remparts de Mont-Louis.



Accusé de réception en préfecture
066-246600464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
Date de réception préfecture : 25/07/2023

► Construction, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- L'acquisition du mobilier et des fournitures.
- Le recrutement et gestion des personnels de service, des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, etc...
- L'organisation, prise en charge des activités et déplacements liés aux affaires scolaires.

► Action sociale

► Création et gestion de maisons de service au public



2c. LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Aménagement, restauration, entretien, gestion et valorisation du patrimoine ;
- Création, gestion des Maisons de Santé Pluridisciplinaire ;
- Gestion des activités petite enfance, périscolaires et de jeunesse ;
- Exploitation forestière et valorisation de la ressource, achat de bois et valorisation.



Accusé de réception en préfecture
066-246600464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
Date de réception préfecture : 25/07/2023



3 . GOUVERNANCE

3a. LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Depuis le 13 juillet 2020 (suite aux élections municipales de 2020), le conseil communautaire se compose de **36 élus** membres répartis comme suit :

Communes	Population*	Nombres d'élus
Ayguatébia - Talau	37	1
Bolquère	839	4
Caudiès-de-Conflent	19	1
Eyne	144	1
Font-Romeu – Odeillo - Via	2082	10
Fontrabieuse - Espousouille	129	1
Formiguères - Villeneuve de Formiguères	493	2
La Cabanasse	695	3
La Llagonne	230	1
Les Angles	566	3
Matemale	277	1
Mont-Louis	158	1
Planès	55	1
Puyvalador -Rieutort	68	1
Railleu	30	1
Réal-Odeillo de Réal	64	1
Saint-Pierre-dels-Forçats	274	1
Sansa	20	1
Sauto - Fetges	92	1

3b. LES COMMISSIONS

8 commissions thématiques

- Commission SCoT et aménagement du territoire ;
- Commission développement économique et promotion du tourisme ;
- Commission Sport héritage 2024 et mobilité ;
- Commission culture et patrimoine ;
- Commission enfance, jeunesse, social et santé ;
- Commission Tourisme de pleine nature ;
- Commission environnement ;
- Commission infrastructure ;

Les commissions sont composées d'un vice-président et de représentants communautaires et/ou communaux.

Le rôle de ces commissions est de définir les orientations du projet politique sur la services à la préparation et la mise en œuvre des projets et valider chaque étape d'avancement des projets de mandat.

Assemblé de réception en préfecture
086-24660464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
Date de réception en préfecture : 25/07/2023

3c. LES PÔLES

Depuis juillet 2020, la communauté de communes a instauré 4 grands pôles de techniciens sous la responsabilité du Directeur Général des Services :

- Pôle Administratif ;
- Pôle Environnement, Infrastructures et Bâtiments ;
- Pôle Développement et Tourisme ;
- Pôle Enfance, Jeunesse, Social et Santé ;

Chaque Pôle est administré par un chef de service qui met en œuvre les décisions prises par les élus communautaires en lien étroit avec les commissions thématiques.

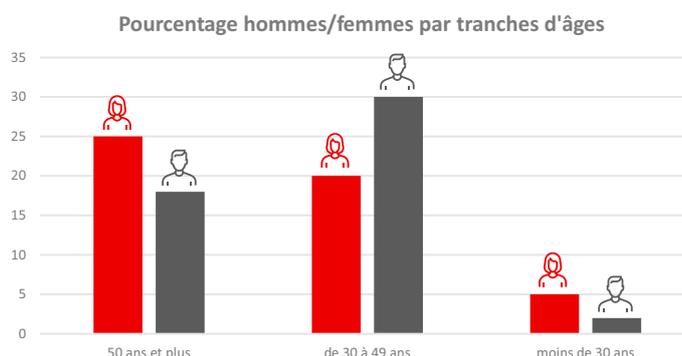
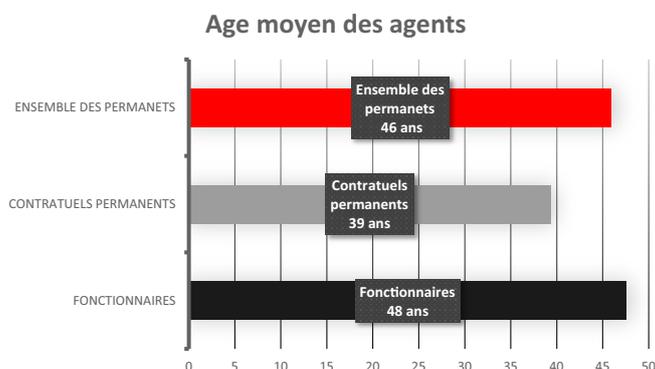
3d. L'ORGANISATION PAR SERVICE ET PAR CATÉGORIES

► Effectifs

- **120 agents employés par la communauté de communes en 2021 :**
 - 55 fonctionnaires ;
 - 28 contractuels permanents ;
 - 37 contractuels non permanents.
- **55% des contractuels permanents en CDI :**
 - Précisions emplois non-permanents ;
 - Aucun contractuel non permanent recruté dans le cadre d'un emploi aidé ;
 - 100% des contractuels non permanents recrutés comme saisonniers ou occasionnels ;

► Pyramide des âges

- En moyenne, les agents de la communauté de communes ont 46 ans



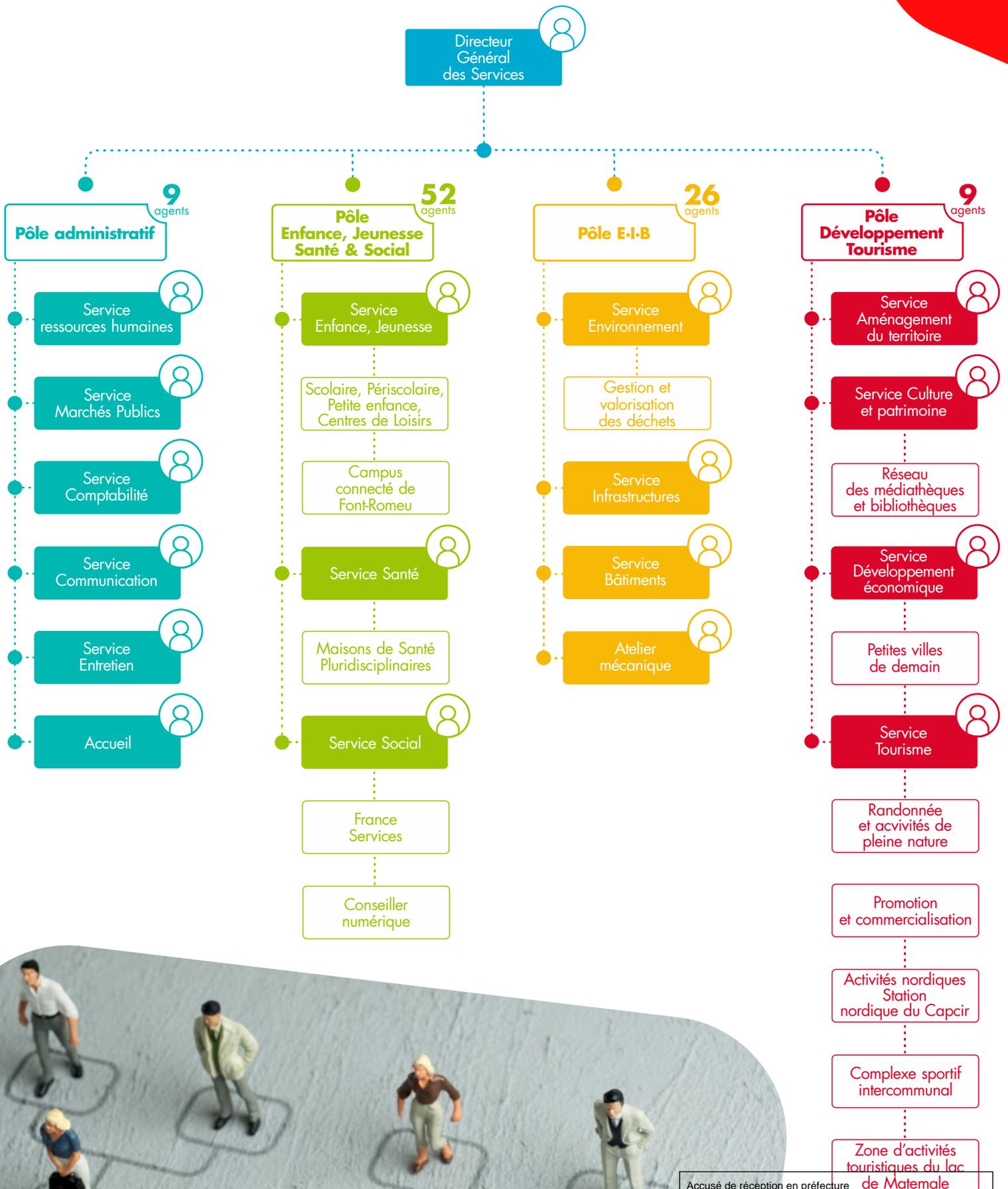
► Budget et rémunérations

- En 2021 les charges de personnel représentent 21% des dépenses de fonctionnement

Budget de fonctionnement
16 463 448 €

Charge de personnel
3 406 797 €

Accusé de réception en préfecture
066-246600464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
Date de réception préfecture : 25/07/2023



Accusé de réception en préfecture
 066-246600464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
 Date de réception préfecture : 25/07/2023



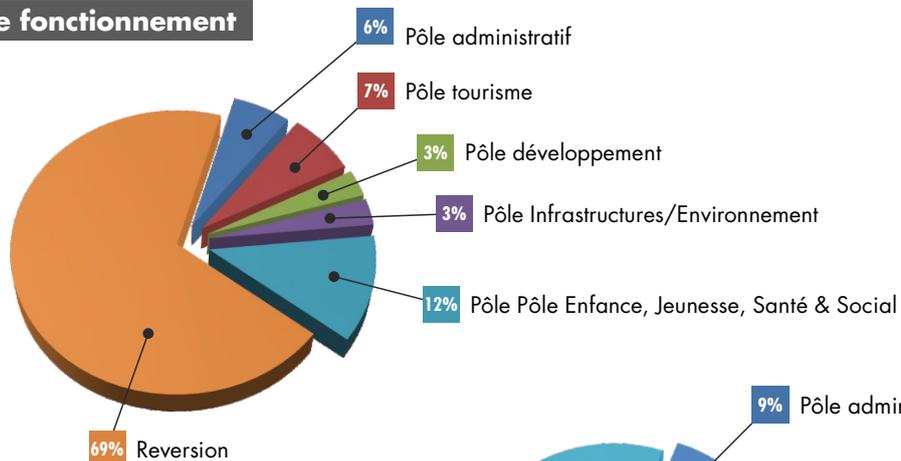
4 . LE BUDGET

Comme toute collectivité territoriale, la Communauté de communes détient un budget propre qui est débattu et voté annuellement par les élus communautaires. Le budget de notre collectivité est composé d'un budget principal et de 6 budgets annexes. Le budget général retrace les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la collectivité pour toutes ses compétences. Les budgets annexes sont ceux des zones d'activités économiques de Haute Cerdagne (Font-Romeu) et du Capcir - Haut Conflent ; de l'atelier de découpe de Matemale ; de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), de la gestion et valorisation des déchets ; et enfin, de la compétence enfance, jeunesse, santé et social.

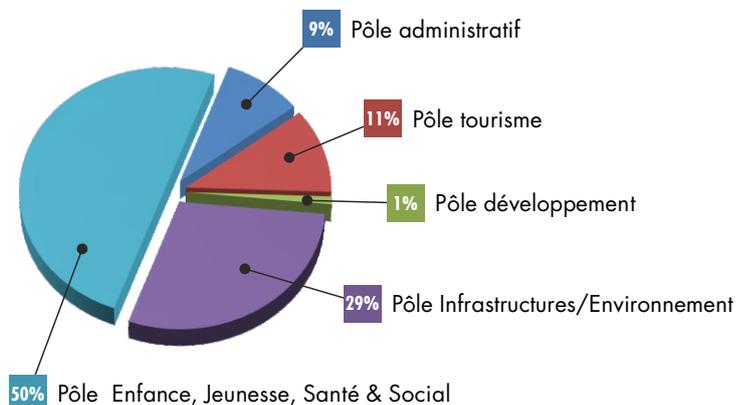
	RECETTES	DÉPENSES	
		Fonctionnement	Investissement
BUDGET PRINCIPAL	Fiscalité + recettes tourisme	Reversions de la fiscalité aux communes et à l'état + charges de gestion Tourisme (nordique, randonnée, ...) et administratives.	Aménagement des sites : touristiques (refuges, complexe sportif, Lac de Matemale...), maisons de santé, ...
BUDGET ANNEXE SCOLAIRE	Subvention du budget principal + recettes (crèches, cantines, ...)	Charges de personnel (écoles, crèches, centres de loisirs) + charges de gestion des infrastructures	Equipements des écoles, construction des pôles enfance
BUDGET ANNEXE GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS	Fiscalité propre (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) + factures déchèteries	Collecte, traitement des déchets, déchèteries, plan local de prévention	Matériels roulant, containers semi-enterrés, déchèteries ...
BUDGET ANNEXE GEMAPI	Fiscalité propre (impôt GEMAPI)	Gestion des cours d'eau	travaux contre les inondations
BUDGET ANNEXE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	ventes terrains ZAE + loyers		Zones d'Activités Economiques, ateliers relais, ...

	RECETTES	DÉPENSES	
BUDGET PRINCIPAL	26 032 486,93 €	Fonctionnement	14 330 893,42 €
		Investissement	11 701 593,51 €
BUDGET ANNEXE SCOLAIRE	7 023 915,51 €	Fonctionnement	3 413 904,68 €
		Investissement	3 610 010,83 €
BUDGET ANNEXE GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS	3 976 816,94 €	Fonctionnement	2 210 778,80 €
		Investissement	1 766 038,14 €
BUDGET ANNEXE GEMAPI	567 023,00 €	Fonctionnement	567 023,00 €
		Investissement	300 000,00 €

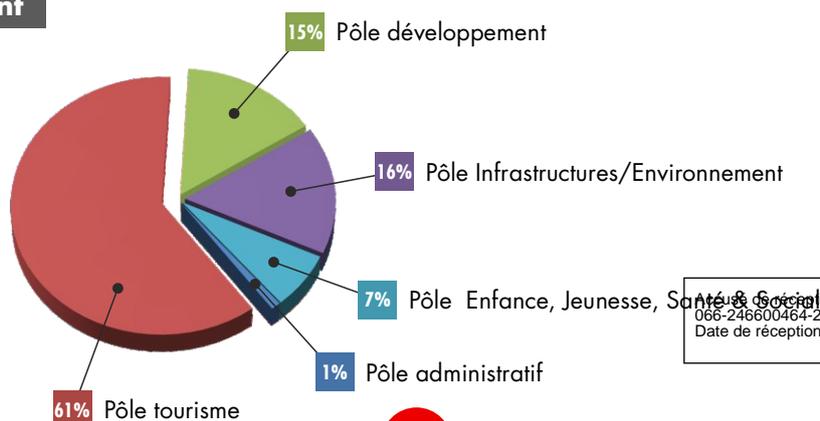
Budget de fonctionnement



Frais de fonctionnement par pôle



Investissement



Déposé en préfecture
 066-246600464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
 Date de réception préfecture : 25/07/2023



5 • LE PÔLE ENFANCE, JEUNESSE, SANTÉ ET SOCIAL

En 2021, la communauté de communes exerce la compétence sur l'ensemble des écoles communales et délègue à Bolquère et Font-Romeu la gestion de leur établissement scolaire

5a. LA PETITE ENFANCE

La Communauté de communes propose 2 crèches sur le territoire : une située sur le Pôle enfance Capcir/Garrotxes à Matemale, l'autre implantée sur la commune de La Cabanasse. Toutes deux offrent un accueil de qualité respectant le rythme et les besoins de chaque enfant au sein des structures intercommunales aménagées pour le bien-être et l'épanouissement des tout-petits.

5b. L'ENFANCE

Réparties sur les 4 écoles du Haut Conflent pour les communes de La Llagonne, Mont-Louis, La Cabanasse, St Pierre dels Forcats et sur le Pôle enfance Capcir Garrotxes, c'est un peu plus de 260 enfants qui ont pris le chemin de la rentrée 2021/2022.

5c. LA JEUNESSE

Trois centres de loisirs accueillent les enfants hors temps scolaire sur le Pôle enfance Capcir/Garrotxes à Matemale et les communes de La Cabanasse et de Mont-Louis ; le centre de Loisirs est un espace de vie, un lieu d'accueil, au sein duquel une équipe d'animateurs met en place des projets d'animation collectif pour les enfants en privilégiant la vie de groupe et la participation.



Accusé de réception en préfecture
066-246600464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
Date de réception préfecture : 25/07/2023



5d. LE SOCIAL

► La téléassistance

Elle permet de sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elles. En cas de problème (chute, malaise...), la personne peut contacter une plateforme téléphonique joignable H24/J7 en appuyant sur un médaillon ou une montre portée en permanence. Selon le degré d'urgence de la situation, un proche est contacté ou une intervention est déclenchée pour porter assistance à la personne.



► La Convention Territoriale Globale (CTG)

Etablie entre la communauté de communes Pyrénées Catalanes et la CAF des Pyrénées-Orientales, elle a pour objectif d'établir un diagnostic plus large et plus cohérent de l'ensemble des problématiques du territoire. C'est un outil de politique familiale et sociale qui inclue l'ensemble des acteurs d'un territoire (institutionnels et associatifs). Son objectif est de renforcer la coordination, la cohérence et donc l'efficacité de l'ensemble des actions menées en direction des familles et des habitants dans une démarche d'intelligence collective partenariale.

La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé avec les différents partenaires institutionnels et associatifs qui se décline en un plan d'actions sur 5 ans.

► Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

La communauté de communes s'est engagée dans le Projet Alimentaire Territorial Cerdagne Capcir / Haut-Conflent en partenariat avec l'Association Chemin Faisant dans le portage et la mise en œuvre du projet dénommé « PAT Alim d'Aqui ».

Notre collectivité met en œuvre des actions en faveur d'une alimentation durable, locale et accessible à tous, notamment au travers d'actions concernant :

- La sensibilisation au tri dans les restaurants scolaires.
- La réduction du gaspillage alimentaire.
- Une plateforme de compost mis en place sur le Pôle enfance Capcir Garrotxes et sur le territoire de la Communauté de communes Pyrénées catalanes.
- Circuits courts, produits bio et locaux privilégiés lors des appels à candidatures sur les marchés « restauration scolaire ».



5e. LA SANTÉ

► Le Contrat Local de Santé Montagne Catalane (CLS)

Le territoire « Cerdagne, Capcir, Haut-Conflent dispose d'un Contrat Local de Santé depuis 2015, signé par les 2 Communautés de Communes, le Département et l'Agence Régionale de Santé Occitanie, avec un volet « Santé Mentale ». la santé n'est pas une compétence à proprement dite des collectivités territoriales, mais celles-ci peuvent légitimement investir le champ de la santé ; une approche transversale des problématiques de la santé mentale (santé, logement, insertion, sécurité,...) et une coordination locale justifient un espace d'intervention des élus dans la régulation d'une politique locale de santé mentale ; les maires disposent d'un pouvoir provisoire d'hospitalisation en psychiatrie en cas de «danger imminent pour la sûreté des personnes».

Un partenariat entre le Centre Hospitalier Léon-Jean Grégory de Thuir et les Communautés de Communes Pyrénées-Cerdagne et Pyrenees-Catalanes a été établi afin de coordonner et de renforcer la réponse aux besoins en santé mentale sur le territoire des Communautés Communes.



► Tout au long de l'année...

Le pôle enfance, jeunesse, santé et social organise des animations anti-gaspillage alimentaire et compostage sur les RPI du Haut Conflent et école Pôle Capcir/Garrotxes.

Le responsable de la prévention des déchets à la Communauté de communes, a, durant quinze jours et ce pendant le temps de cantine, sensibilisé les enfants de la maternelle jusqu'à l'école primaire et le personnel en charge de la cantine, sur le gaspillage alimentaire, à comment bien trier ses déchets à table et comment fonctionne le compostage.

Aujourd'hui, les déchets organiques de la cantine sont traités directement sur place et serviront à alimenter en compost vos jardins.

Accusé de réception en préfecture
066-246600464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
Date de réception préfecture : 25/07/2023

5f. LE CAMPUS CONNECTÉ

La communauté de communes Pyrénées Catalanes, associées au CREPS-CNEA, STAPS UPVD et Lycée de Font-Romeu a été lauréate d'un appel à projet pour l'implantation d'un campus connecté à proximité des installations existantes à Font-Romeu.

Dans un temps très court, les travaux d'aménagement d'un local destiné à recevoir les futurs étudiants seront réalisés à l'aide d'un bâtiment modulaire en vue de la rentrée 2022.



5g. LE PÔLE ENFANCE CAPCIR-GARROTXES PRIMÉ !

Le 22 octobre 2021, la construction du pôle enfance Capcir-Garrotxes a été récompensée lors de la remise des prix du Prix Régional de la Construction Bois* 2021. La filière régionale forêt bois, animée par FIBOIS Occitanie, était réunie ce jour-là au domaine de Bayssan (34) et a récompensé notre pôle enfance en le désignant lauréat dans la catégorie « Apprendre – Se divertir » pour laquelle 24 réalisations ont été candidates.

Ce trophée souligne le travail réalisé et valide, si besoin en était, la pertinence du projet et la qualité de sa réalisation.



5h. LES PROJETS POUR 2021 ET 2022

1. Mise en place d'une **Maison de Services au Public itinérante** sur le territoire de la Communauté de communes Pyrénées catalanes pour :

- L'accès aux services publics dans les territoires ruraux constitue un élément de la politique d'aménagement du territoire.
- Garantir l'accès aux services et aux droits sociaux pour les publics fragiles.
- Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
- Déployer et promouvoir une offre de mobilité alternative notamment en direction des publics fragiles et des territoires peu denses et moins desservis.
- Organiser le maintien et le renouvellement des services de proximité dans les territoires ruraux isolés.
- Maintenir l'accès aux droits et accessible pour tous.

066-246600464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
Date de réception préfecture : 25/07/2023

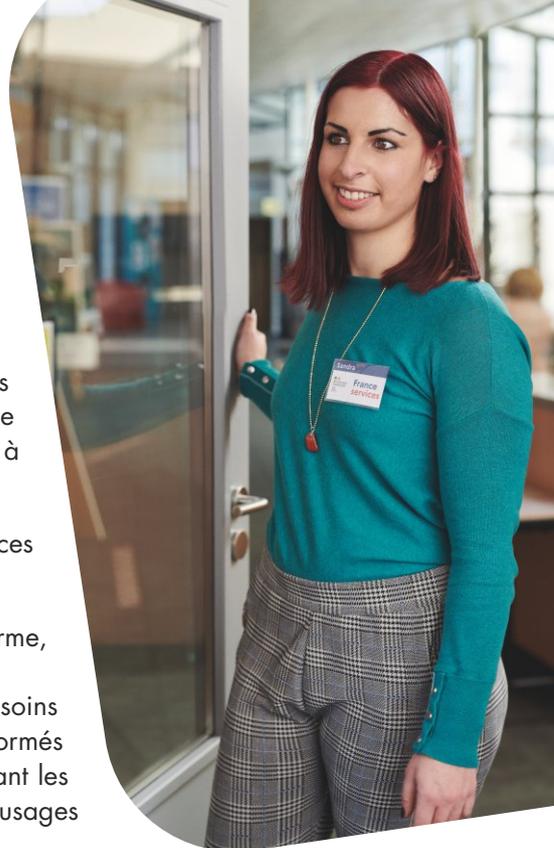
Le projet de Maison France Service s'inscrit dans le cadre du schéma d'accessibilité des services au public et reste en cohérence avec le maillage des implantations locales des opérateurs.

La M.F.S visera à permettre à chaque habitant quel que soit l'endroit où il vit, sur notre territoire rural et montagnard, d'accéder aux services publics et d'être accueilli par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Qui dit « itinérante » et « service de proximité », dit que la M.F.S Pyrénées Catalanes apportera un service au plus près et plus proche des habitants au sein de chaque commune de la collectivité avec un planning défini avec possibilité de se déplacer à domicile.

Ce nouveau modèle se caractérise par 3 ambitions pour faciliter l'accès aux services publics :

- Le retour du service public au cœur des territoires. Chaque Français doit, à terme, pouvoir accéder à une France Services en moins de 30 minutes;
- Un service public moderne, qui apporte une réponse à visage humain aux besoins des citoyens (par la présence physique d'au moins deux agents d'accueil formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches), tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées des usages de l'Internet;
- Un niveau de qualité garanti, quels que soient le lieu d'implantation et le responsable local France Services (une collectivité, un acteur public ou privé).



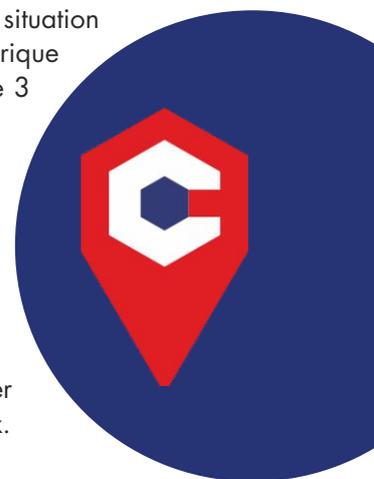
**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

2. Le-la Conseiller·ère numérique

Dans la continuité de son projet de Maison France Services itinérante, il s'agit là de renforcer la présence des services publics de proximité en garantissant un socle minimum de services à sa population fait également parti des objectifs de la collectivité.

La Maison France Services itinérante ayant pour but d'apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle en délivrant une offre diversifiée de prestations, le déploiement du Conseiller Numérique France Services vient compléter l'offre de services en intervenant à ses côtés, et ce, autour de 3 thématiques :

- Soutenir ses administrés dans leurs usages quotidiens du numérique : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne...
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants...
- Rendre autonome toute personne à la réalisation de ses démarches administratives en ligne.
- Par ses activités il vient renforcer la capacité de la Maison France Services itinérante à favoriser l'inclusion numérique des habitants du territoire, quels que soient leurs besoins et leurs niveaux.



Accusé de réception en préfecture
064-24660464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
Date de réception préfecture : 25/07/2023



6 . LE PÔLE ENVIRONNEMENT . INFRASTRUCTURES . BÂTIMENTS

6a. LE LOGICIEL GMAO

Les services de la communauté de communes poursuivent leur modernisation et s'organisent pour gagner en efficacité et s'adapter à l'augmentation des compétences, missions, bâtiment etc. de l'établissement. Ainsi, il a été décidé de se doter d'un logiciel de GMAO (Gestion et Maintenance Assistée par Ordinateur) pour permettre la gestion du patrimoine et le suivi des interventions à réaliser. Après consultation, c'est le logiciel FLUXNET de la société IDEATION qui a été choisi. Il sera déployé dans l'ensemble des services en plusieurs phases courant 2022 après une période de formation et paramétrages fin 2021.

6b. PLAN AMÉNAGEMENT DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE (PAFI)

Sous la maîtrise d'ouvrage du Parc Naturel des Pyrénées Catalanes, un nouveau Plan d'aménagement des forêts contre l'incendie pour le secteur « Cerdagne et Capcir » pour les dix prochaines années a été élaboré. La communauté de communes Pyrénées Catalanes étant compétente en matière de DFCI (Défense de la Forêt Contre l'Incendie), est intervenue lors de ce travail en tant que maître d'ouvrage des équipements DFCI. Basé sur un diagnostic du risque incendie sur le territoire réalisé par un bureau d'études spécialisés, le PAFI définit des stratégies par secteurs géographiques. Ces stratégies et les propositions d'aménagements qui en découlent ont été retenues après un important travail de collaboration avec les élus des communes concernées. Ce travail a notamment permis une définition des éléments structurants et prioritaires en matière de lutte contre l'incendie et retenus pour l'application de la compétence DFCI.



Accuse de réception en préfecture
06624689464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
Date de réception préfecture : 25/07/2023

6d. LA COMPÉTENCE GEMAPI POUR LE BASSIN VERSANT DU SÈGRE

Une convention pour la réalisation de prestations de services entre communautés de communes a été mise en place avec la communauté de communes Pyrénées Cerdagne pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur le bassin versant du Sègre.

Le bassin versant étant à cheval sur les deux communautés de communes, une gestion commune paraît en effet logique et le choix de la mutualisation des moyens est le plus judicieux.

Au vu de la proportion de surfaces de chaque collectivité, la communauté de communes « Pyrénées Cerdagne » est l'entité gemapienne et elle assure, en application de cette convention (signée en 2019), avec la communauté de communes « Pyrénées Catalanes », les actions sur l'intégralité du bassin versant.

Selon une étude SOCLE réalisée en 2018, la convention prévoit une répartition des charges entre les deux EPCI avec, d'un côté, la prise en charge intégrale des travaux d'investissement par la communauté de communes concernée et, de l'autre, des charges de fonctionnement et d'investissements partagés auxquelles s'appliquent des règles de répartition selon les linéaires de berges.

Compte tenu de la survenance de la crise sanitaire et des échéances électorales en 2020, cette convention n'a pas pu être mise en œuvre avant 2021.

Elle a donc été revue et modifiée en 2021. Son programme d'actions a notamment été recalé pour la période 2021-2025.

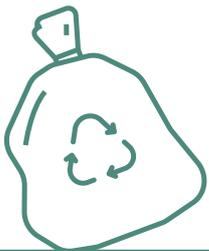


6e. L'OPÉRATION « BIEN DANS NOTRE TÊT »

Pour la 3e année consécutive, et dans le cadre du « World Cleanup Day », les clubs services du département (LIONS CLUB, ROTARY, SOROPTIMIST) ont invité la population à préserver la nature, éviter la pollution de la méditerranée en nettoyant les berges de la Têt le samedi 18 septembre 2021.

Il s'agit de l'opération baptisée « Bien dans notre têt » à laquelle la communauté de communes s'est associée en y apportant un fort soutien logistique (matériel et humain) pour la partie du fleuve qui traverse son territoire.

C'est avec plaisir qu'au terme de cette journée d'action nous avons tous pu constater ensemble que le volume des déchets ainsi ramassés dans la nature est en nette diminution au fil des ans.





7 • LE PÔLE TOURISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

7a. LE NOUVEAU REFUGE DES BOUILLOUSES

Une première phase de travaux a été réalisée courant 2019 sur le bâtiment emblématique du refuge des Bouillouses. Celle-ci consistait en la démolition intérieure afin de permettre la réalisation de diagnostics structurels destinés à finaliser la définition des travaux à entreprendre.

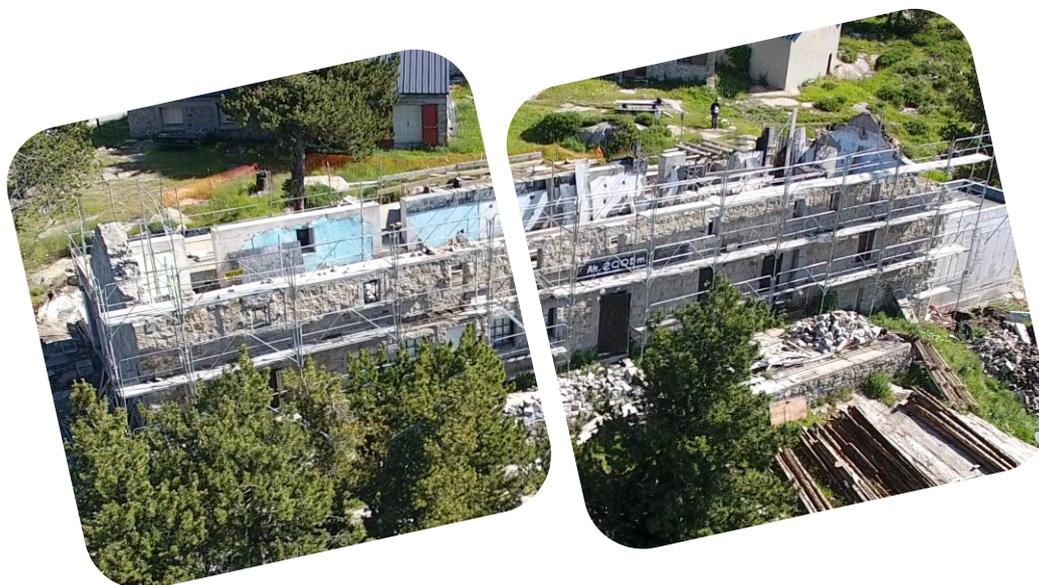
L'état du bâti existant a nécessité d'élargir la portée initiale des travaux avec, notamment, le remplacement complet de la toiture et la surélévation du bâtiment.

Après obtention du permis de construire en date du 27 janvier 2020, les travaux de rénovation et d'extension ont pu être entamés en mai 2020.

C'est ainsi que la deuxième phase de travaux s'est déroulée jusqu'à la fermeture de l'accès sur le site pour la période hivernale fin novembre 2020. Celle-ci aura été marquée par la crise sanitaire et ses conséquences sur le déroulement et l'organisation des chantiers.

En avril 2021, le chantier a repris à un rythme soutenu avec pour objectif de mettre le bâtiment « hors d'eau et hors d'air » avant l'hiver 2021-2022. L'engagement de l'ensemble des intervenants sur ce chantier (ils n'ont pas ménagé leurs efforts et accepté de ne pas prendre de repos durant la période estivale) a permis de tenir cet objectif ambitieux.

C'est au moment de la très importante et historique chute de neige de début décembre 2021 que le chantier a été, fort logiquement, interrompu pour un dernier hiver avant sa finalisation prévue pour l'automne 2022.



7b. L'ATELIER DE DÉCOUPE DE VIANDES

Après l'obtention du permis de construire pour le projet de construction de l'atelier de découpe de viande au sein de la zone d'activité économique de Matemale, un important travail a été mené pour la maîtrise du budget de l'opération malgré le contexte économique défavorable ainsi que pour la recherche de subventions nécessaires à son financement.

La seconde tranche du marché de maîtrise d'œuvre a pu être validée. Et c'est ainsi que les phases

Avant Projet Détaillé, Projet et Dossier de Consultation des Entreprises ont été menées à bien et abouties à la signature des marchés de travaux. Les travaux ont débuté à l'automne 2021.

Accuse de réception en préfecture
066-246600464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
Date de réception préfecture : 25/07/2023

7c. LES MÉDIATHÈQUES

Le dossier du double projet de travaux d'aménagement de médiathèques dans des locaux existant à Font-Romeu et Les Angles a connu de belles avancées courant 2021.

La phase de conception a abouti par l'obtention des permis de construire et le lancement des appels d'offres pour les marchés de travaux.

Sur le plan administratif, le nécessaire a été mis en œuvre pour permettre l'engagement des travaux avec les mises à disposition des locaux et l'ajustement du budget de travaux. Il est prévu que les travaux démarrent au printemps 2022.



7d. LE COMPLEXE SPORTIF INTERCOMMUNAL

Un important travail programmatique a été réalisé, en interne ; à propos d'un projet de réhabilitation du complexe sportif intercommunal, ainsi que du bâtiment voisin, à Matemale.

Sur la base du programme de travaux ainsi élaboré, une consultation pour la maîtrise d'œuvre concernant ce projet a été menée.

Au terme de celle-ci, un marché de maîtrise d'œuvre a été signé avec un groupement dont le mandataire est le cabinet NAS ARCHITECTURE dont le siège social est à Montpellier.

Dans le but de pouvoir lancer les travaux dès l'été 2022, le travail de conception a été mené à bon rythme courant 2021 avec l'avancement et la validation des phases Diagnostic, Avant Projet Sommaire et Avant Projet Détaillé.

20
TERRE
DE JEUX
24



Accusé de réception en préfecture
086-246600464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
Date de réception préfecture : 25/07/2023

7e. LA ZONE D'ACTIVITÉS DU LAC DE MATEMALE

■ Barrières automatiques parkings

La zone d'activité du lac de Matemale connaît un fort succès et la fréquentation est en forte hausse depuis plusieurs années. Lors des pics d'affluence, durant la période estivale, les moyens humains et matériels à mobiliser pour gérer les flux sont importants.

Pour la saison 2021, les élus de la communauté de communes ont décidé d'apporter une amélioration concernant la gestion des zones de stationnement.

Ainsi, les zones de stationnement ont été dotées de barrières et de bornes de paiement automatiques qui garantissent l'équité envers l'ensemble des usagers et permettent une meilleure fluidité aux heures d'arrivées et de départ.

■ Définition des emplacements de parking

Un géomètre est intervenu pour réaliser un relevé topographique des espaces de stationnement de la zone d'activité touristique du lac de Matemale.

Sur la base de ce relevé, il a travaillé sur l'optimisation du nombre d'emplacements et leur implantation pour garantir le confort et la sécurité des usagers.

Les services techniques sont intervenus pour matérialiser les emplacements et les circulations selon le travail rendu par le géomètre.

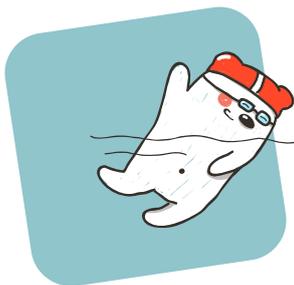
■ Le poste de secours

Il a été décidé de rétablir une zone de baignade surveillée sur la rive du lac de Matemale.

A cette fin, un poste de secours a été installé à proximité de l'anse destinée à recevoir l'aire de baignade.

Cette installation doit répondre à de nombreuses contraintes techniques et réglementaires et elle doit notamment pouvoir être démontée rapidement (bien qu'étant raccordée aux réseaux).

Le choix d'un bâtiment modulaire s'est alors imposé et, dans le cadre d'une démarche responsable, le choix de la communauté de communes s'est porté sur un container maritime recyclé qui, pour une parfaite intégration dans ce site naturel, a été revêtu d'un bardage bois.



Accuse de réception en préfecture
06624670464-20230124-CCPC-2023205
Date de réception préfecture : 25/07/2025



Ayguatébia/Talau • Bolquère • Caudiès-de-Conflent
Eyne • Fontrabieuse/Espousouille • Font-Romeu/Odeillo/Via
Formiguères/Villeneuve de Formiguères • La Cabanasse
La Llagonne • Les Angles • Matemale • Mont-Louis
Planès • Puyvalador/Rieutort • Railleu • Réal/Odeillo
Saint-Pierre-Dels-Forcats • Sansa • Sauto/Fetges

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Pyrénées
Catalanes**



Accusé de réception en préfecture
066-246600464-20230724-CCPC-2023205-17-DE
Date de réception préfecture : 25/07/2023